



Santé et Sécurité au Travail
Secourisme Incendie Prévention

Formation Initiale à l'habilitation électrique pour personnel électricien - Travaux d'ordre électrique en Basse et Haute Tension et interventions générales (*) - Indices concernés B1, B2, BC, BR, BE Mesurage, BE Vérification, BE Essai, H0, H1, H1V, H2, H2V, HC Conforme à la norme AFNOR NF C 18-510



Présentiel

PUBLIC

Personnel sélectionné par le commanditaire, amené à réaliser :



2 à 8 jours selon indices demandés

des travaux électriques BT et/ou HT
des interventions générales
des opérations de consignation
des opérations de mesurage, vérification ou essai
des opérations au voisinage d'installations électriques



10 personnes maximum

1 personne(s) minimum

LIEU

Adresse mentionnée sur la convention et les convocations
Salle mise à disposition par le client ou l'organisme avec 1 table, des chaises
Permettre l'accès aux locaux de l'entreprise pour une visite pédagogique

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur qualifié et expérimenté en prévention du risque électrique et habilitations électriques BT/HT

PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

Posséder des compétences en électricité adaptées aux opérations confiées
Savoir lire un schéma électrique
Maîtriser les opérations élémentaires liées aux installations électriques
Être apte médicalement selon les exigences de l'employeur

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les risques électriques en BT et HT
- Appliquer les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510
- Réaliser des travaux, interventions ou consignations en sécurité
- Utiliser les équipements de protection adaptés
- Mettre en œuvre les procédures de prévention
- Effectuer les opérations correspondant aux indices d'habilitation visés
- Réagir efficacement en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les dangers de l'électricité et analyser le risque électrique dans son environnement de travail.
- Connaître les prescriptions de sécurité définies par la norme AFNOR NF C 18-510 et la réglementation applicable.
- Adopter les comportements et procédures garantissant sa sécurité et celle des autres lors d'opérations sur ou au voisinage d'installations électriques.
- Identifier les limites de son habilitation et les opérations autorisées selon les indices visés :
 - B1, B2, BR, BC
 - BE Mesurage, BE Vérification, BE Essai
 - H0, H1, H1V, H2, H2V, HC
- Réaliser en sécurité :
 - des travaux d'ordre électrique en basse et/ou haute tension,
 - des interventions générales,
 - des opérations de mesurage, vérification et essai,
 - des opérations de consignation.
- Mettre en œuvre les procédures de consignation et de déconsignation des installations électriques BT et/ou HT.
- Effectuer une Vérification d'Absence de Tension (VAT) conformément aux procédures réglementaires.
- Utiliser correctement les équipements de protection collective et individuelle (EPC/EPI) ainsi que l'outillage adapté.
- Respecter les zones d'environnement et les distances de sécurité liées aux travaux électriques.
- Réagir de manière appropriée en cas d'incident, d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Exécuter les opérations confiées dans le respect des règles de sécurité et des prescriptions de l'employeur.

CONTENU

Réglementation et prévention des risques électriques

- Statistiques et accidents d'origine électrique
- Effets du courant électrique sur le corps humain :
 - électrisation
 - électrocution
 - brûlures
- Principes généraux de prévention
- Réglementation applicable
- Rôle et responsabilité des acteurs :
 - employeur
 - chargé de travaux
 - chargé de consignation
 - exécutant

Notions fondamentales en électricité

- Grandeurs électriques : tension - courant - résistance - puissance
- Domaines de tension
- Architecture des installations BT et HT
- Identification des matériels électriques
- Lecture de schémas et repérages

Habilitations électriques et zones d'environnement

- Définitions des symboles : B1-B2-BR-BC-BE-H1-H2-HC
- Limites des habilitations
- Zones d'environnement : zone de voisinage - zone de travail - zone interdite
- Distances de sécurité

Travaux et interventions en BT

Indices B1 / B2 / BR / BC

- Travaux hors tension
 - Mise hors tension
 - VAT (Vérification d'Absence de Tension)
 - Consignation
 - Déconsignation
 - Mise à la terre et en court-circuit
- Interventions générales BR
 - Dépannage
 - Maintenance
 - Remplacement de composants
 - Raccordements
 - Recherche de défauts
- Consignation BC
 - Procédure de consignation

- Documents associés
- Identification des sources d'énergie

Opérations spécifiques BE

- BE Mesurage
 - Réalisation des mesures électriques en sécurité
 - Choix des appareils de mesure
 - Vérification du matériel
- BE Vérification
 - Contrôles réglementaires
 - Vérifications fonctionnelles
 - Contrôle des dispositifs de protection
- BE Essai
 - Procédures d'essai
 - Mise en sécurité des installations
 - Analyse des résultats

Travaux et consignation en Haute Tension

Indices H1 – H1V – H2 – H2V – HC

- Particularités des installations HT
- Risques spécifiques HT
- Voisinage renforcé
- Consignation HT
- Manœuvres HT
- Mise à la terre et en court-circuit
- Procédures d'accès en HT

Équipements de protection

- EPC et EPI : gants isolants - écran facial - tapis isolant- VAT -outillage isolé
- Vérification et entretien des équipements

Conduite à tenir en cas d'accident

- Procédure d'alerte
- Protection des victimes
- Premiers gestes d'urgence
- Incendie d'origine électrique
- Utilisation des extincteurs adaptés

Travaux pratiques

- Analyse des risques
- Balisage et sécurisation de zone
- VAT
- Consignation / déconsignation

- Mesurage et essais
- Interventions de dépannage
- Exercices pratiques BT et/ou HT selon habilitations visées

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel adaptée à l'activité des apprenants et aux risques spécifiques de l'entreprise.

Apports théoriques structurés

Exposés interactifs

Etude de cas

Démonstrations

Mise en situation professionnelle et exercices pratiques

Utilisation d'EPI, VAT et outillage isolé

Les travaux pratiques sont réalisés sur installations ou équipements pédagogiques sécurisés.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Ordinateur, vidéoprojecteur,

Supports pédagogiques, multimédia, cours, films, photos.

Schémas Electrique

Equipements de protection individuelle ;

Matériels et outillages de mesures, vérifications, condamnations ...

Plateformes pédagogiques ou armoires électriques BT/HT adaptées aux habilitations visées.

Installations électriques pédagogiques permettant les exercices pratiques

Aide mémoire individuel remis aux stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Modalités de suivi : Feuille collective d'émargement signée par demi-journée.
- Test de positionnement et recueil des attentes des participants en amont de la formation
- Evaluation des compétences attendues :
 - Évaluation théorique avec questionnaire de connaissances et validation des acquis réglementaires et

techniques.

* Évaluation pratique : Mise en situation professionnelle ; respect et maîtrise des procédures ; utilisation correcte des EPI et matériels ; comportement sécuritaire.

- Evaluation de l'action de formation : Evaluation à chaud du niveau de satisfaction, réalisée en fin de formation

- Documents délivrés : Avis d'habilitation proposé à l'employeur. Titre d'habilitation électrique pré-rempli. Certificat de réalisation, Attestation de formation et de compétences. - (L'habilitation finale est délivrée par l'employeur selon les tâches confiées.)

- Validité, périodicité : Recommandations selon NFE 18-510 : Recyclage de la formation tous les 3 ans (ou plus tôt en cas d'évolution des installations)

→] MODALITÉS D'ACCÈS

Apprenants sélectionnés par le commanditaire de la formation selon les prérequis énoncés

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), JFC FORMATION s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.